



LA GRÈCE ENTRE KOLOTOUBA ET RIXI

- I) SYRIZA, avant les élections de janvier. Le programme de Thessalonique.
- II) La situation du pays : dévastation sociale et dette.
- III) Le bras de fer avec la Troïka à partir du 4.2.2015 et l'accord du 20.2.2015.
- IV) Où en sommes-nous? Entre kolotouba et rixi
- V) Conclusion : la solidarité nécessaire et urgente.



Participation aux frais: 1€

I) SYRIZA, AVANT LES ELECTIONS DU 25 JANVIER : LE PROGRAMME DE THESSALONIQUE

 Syriza, née en 2004 (c'est une coalition), se transforme en parti au congrès de fondation de juillet 2013.

De 2012 (16,7% des voix aux élections, en 2ème position, avant le Pasok) au congrès : Syriza passe de 17 000 à 35 000 membres. La « plate-forme de gauche » obtient 30% des voix (elle est composée de courants trotskystes dont surtout le DEA + des dirigeants et des militants du KKE qui l'ont quitté en 91 pour rejoindre Synapismos : le plus connu est P. Lafazanis). Elle a défendu 4 amendements rejetés mais un compromis satisfaisant, à ses yeux, concrétisé dans un programme d'une centaine de pages a été obtenu :

- Droit de tendance
- Nationaliser toutes les banques et entreprises privatisées
- Mesures pour contrer la crise humanitaire
- Programme réalisable dans le cadre de la zone euro. Mais, en cas de chantage, toutes les voies seront envisagées. Le mot d'ordre: « Aucun sacrifices pour l'Euro ».
- Suppression de la majeure partie de la dette.
- Le programme de Thessalonique (discours d'A. Tsipras du 13 septembre 2014).

Il faut « une conférence européenne sur la dette ». Son objectif : ce qui a été fait pour l'Allemagne en 1953 doit se faire pour la Grèce (allusion à la conférence internationale de Londres : abrogation de 62% de la dette + 30 ans pour les créances restantes + taux d'intérêt réduits + service de la dette ne dépassant pas 5% des revenus d'exportation).

Mais, indépendamment des résultats de la négociation, le gouvernement « dès les premiers jours » remplacera le mémorandum par un plan national de reconstruction (quatre grands axes) étalé sur 6 mois.

Mesures pour remédier à la crise humanitaire (coût estimé : 2 milliards).

- Electricité gratuite pour 300 000 familles en dessous du seuil de pauvreté + coupons-repas (subventions alimentaires).
- Soins médicaux gratuits et réductions drastiques des dépenses pharmaceutiques.
- 25 000 nouveaux logements avec loyers subventionnés
- Rétablir la prime du 13ème mois pour les 1,3 millions de retraités en dessous de 700 euros
- Prix du pétrole de chauffage de 1,20 à 0,9 euros le litre

2) Mesures pour la relance et contre le « raid fiscal » opéré par les gouvernements précédents sur les classes populaires et moyennes

De 2008 à 2013, la hausse de la pression fiscale a été de + 337% pour les 50% de Grecs les moins riches et de 9% pour les 50% les plus riches! Résultat : il y a 68 milliards de dettes vis à vis de l'Etat qu'il faut régulariser.



- Création de comités spéciaux pour le règlement extra judiciaire des litiges fiscaux jusqu'à la fin 2014
 - o Les montants des créances seront divisés en 84 mensualités (et aucun montant annuel ne peut dépasser 20% du revenu annuel du débiteur).
 - o Idem pour les caisses d'assurance (pas plus de 30% du revenu annuel).

Cette régularisation implique l'arrêt des poursuites pénales, des saisies de comptes bancaires, de la résidence, des salaires.

- Abrogation immédiate de la nouvelle taxe foncière (ENFIA), symbole de l'injustice sociale de Samaras
- Restauration du seuil de non-imposition à 12 000 euros/an
- Effacement des dettes pour les personnes en dessous du seuil de pauvreté (elles ne doivent pas dépasser au maximum 1/3 de leurs revenus), qu'il s'agisse de dettes à l'Etat, aux banques, aux caisses d'assurance.
- Restauration du salaire minimum à 751 euros (niveau d'avant crise) au lieu des 580 actuels.

3) Plan de reprise de l'emploi

- Restauration du droit du travail et des conventions collectives qui avaient été abrogées.
- Création de 300 000 emplois, publics et privés
- Elargissement des bénéficiaires de l'allocation chômage

4) Reconstruction démocratique de l'Etat

- Initiative législative populaire, référendum d'origine citoyenne
- Redessiner le paysage audiovisuel : reconstituer l'ERT (télévision publique) à partir de zéro
- Répression contre la fraude et l'évasion fiscale (+ la contrebande) : plan d'action de 6 mois contre cette « gangrène »

Par définition il n'y a pas d'estimation fiable des fuites de capitaux. Une ONG (*Global Financial Integrity*) basée à Washington utilise une méthode simple : comparer les chiffres officiels des capitaux sortis de Grèce et des entrées de capitaux en provenance de Grèce dans le reste du monde. L'écart = mouvements illicites¹. De 2003 à 2009, **l'écart est de 202,5 milliards**. Avec un taux d'imposition de 20%, le manque à gagner est d'environ **40 milliards pour le fisc**. Selon les calculs de M Husson, la dette publique grecque aurait été inférieure de **55 milliards** en 2014 (262 au lieu de 317).

Conclusion : ce programme est « réformiste ». Mais il faut en finir avec l'habitude d'utiliser ce terme pour désigner aussi bien les PS (français, portugais ou espagnol) que Syriza. Les premiers ne sont plus réformistes : leurs réformes sont en fait des « contre-réformes », d'inspiration sociale-libérale. Ce qui n'est pas le cas de Syriza. Le vrai problème n'est pas d'opposer des solutions révolutionnaires a priori aux réformes. Il est : le programme de Thessalonique se limite-t-il à

¹Voir la note n° 83 (2 mars 2015) de Michel Husson sur son site

soulager le peuple des pires effets de l'austérité (horizon « thérapeutique ») ou permettra-t-il de redonner confiance aux classes populaires, de les remobiliser. Il aurait ainsi une dynamique transitoire permettant d'aller plus loin (par exemple la réalisation des objectifs du programme adopté au congrès de formation de juillet 2013). Un exemple concret : nationaliser les banques et les entreprises privatisées (à Thessalonique, pas un mot là-dessus !).

Le comité central du 3 janvier et le congrès exceptionnel juste avant les élections

Lafazanis retire les amendements de la plate-forme de gauche après une bagarre sur les alliances (Tsipras renonce à toute alliance avec Dimar devenu To Potami) et fait voter le texte majoritaire. Ce qui fait consensus: Thessalonique se fera, indépendamment de la négociation avec les créanciers

- Fin de la Troïka et abolition du régime mémorandaire
- La négociation ne concerne plus que la dette et l'accord de prêt (l'objectif restant l'annulation de la plus grande partie de la dette).

II) LA SITUATION DU PAYS

1) La dévastation sociale engendrée par la Troïka et le régime mémorandaire : une véritable crise humanitaire.

- En 7 ans (2007-2014) le PIB a diminué de 26% (il avait augmenté de 25% lors des 6 années précédant la crise)
- 46% de la population en dessous du seuil de pauvreté
- Mortalité infantile : + 43% depuis 2009
- Taux de chômage : 26% (en décembre 2014) et plus de 51% pour les moins de 25 ans.
- Baisse du salaire moyen : 33% (et 50% de baisse du pouvoir d'achat, en prenant en compte les hausses d'impôt). Baisse des retraites : 45%
- 25% de la population sans couverture sociale. La troïka a imposé une réduction de 40% du budget de la santé. 3000 médecins licenciés dans les centres de santé.
- En moins de 5 ans, 30% des entreprises grecques ont fermé.
- 1/3 des postes supprimé dans le secteur public (le nombre des fonctionnaires passe de 900 000 à 600 000).
- Salaire minimum à 580 euros net (au lieu de 751).
- Les privatisations : celles envisagées de 2011 à 2018 = 15,5 milliards (la moitié du service de la dette pour la seule année 2014!).

Aucun pays européen n'a subi un tel sort, depuis la fin de la seconde guerre mondiale.



2) LA DETTE

Le prétexte de cette violence sociale inouïe, couplée avec une mise sous tutelle du pays (la Troïka envoie ses ordres par courrier électronique)², est de réduire la dette.

Rappel : le but de la « restructuration » de mars 2012 était de passer d'une dette de plus de 160% du PIB à 120% en 2020.

Petit rappel sur la restructuration de 2012

Cet « haircut » modeste, refusé au départ par l'UE, concernait 206 milliards (sur les 360 milliards de la dette), possédés par les banques, compagnies d'assurance et fonds d'investissement essentiellement européens. La décote (21 puis 50%) sur les titres détenus par les zinzins et rachetés par le FESF avec décote représentait 107 milliards de pertes sur la valeur nominale des titres de dette. En réalité, les zinzins ne perdent rien.

Car en raison de la défiance vis à vis de la Grèce, jugée incapable de rembourser, les titres de la dette ne valaient presque plus rien sur les marchés secondaires où ils s'échangeaient. Ils ont au contraire fait une bonne affaire : échanger des titres qui ne valent plus rien contre d'autres garantis par le FESF (qui paiera à leur place, en cas de défaut).

De même, avant 2012, les aides de la Troïka (les 110 milliards de mai 2010) n'ont pas servi aux Grecs : elles servaient essentiellement à rembourser les créanciers (les banques européennes principalement françaises et allemandes pour 80% des créances), lesquelles banques s'étaient gavées de titres grecs hyper-rentables (de 2005 à 2009 le chiffre des titres achetés passe de 80 à 140 milliards). Ce sont les banques qui ont été sauvées ! En clair, pour 5 euros empruntés de 2010 à 2013, un seul est allé dans les caisses de l'Etat grec.

Echec total de l'objectif proclamé en 2012 : la dette passe à 174% du PIB en 2014 et sans doute à 180% en 2015 (tribune libre de Tsipras dans Le Monde du 31 Mai).

Pourquoi ? A cause de la séquence infernale : l'austérité engendre la récession qui accroît mécaniquement le pourcentage de la dette dans un PIB qui décroit fortement. Et ce, même si la dette diminue en valeur absolue. Exemple : M.Husson a montré qu'elle était passée de 356 milliards fin 2011 à 305 milliards fin 2012 (baisse de 14% du total). Ce qui n'a pas empêché qu'elle augmente en pourcentage du PIB ! Et l'horizon des 120% s'éloigne de plus en plus. La Grèce devrait payer 314 milliards (principal + intérêts) de 2013 à 2030.

En réalité tout le monde sait que la dette grecque n'est pas remboursable, y compris la Troïka³.

• En Grèce, le service de la dette = plus de 25% des dépenses de l'Etat (France : 8,8%).

²Ce fut le cas lors du dernier plan de « réformes structurelles » exigées fin 2014 : 160 000 licenciements supplémentaires dans l'Administration (à commencer par l'Education et la Santé), nouvelle baisse des retraites de 10%, nouvelles réductions des prestations sociales, nouvelle hausse de la TVA. Il faut aussi se rappeler l'épisode emblématique de l'éviction de Papandreou qui, en novembre 2011, avait proposé un référendum sur l'accord conclu au sommet européen du 27 octobre (quelles que soient ses arrières pensées). Humilié : la seule question qui peut être posée c'est sortie ou non de la zone euro et non pas se prononcer sur l'accord (les sondages donnaient 12% de oui !) + on choisira nous-mêmes la date. Puis viré par des manoeuvres opaques au profit de Papademos (1er ministre d'un gouvernement droite-extrême droite-Passok), ancien numéro 2 de la BCE, sans aucune légitimité démocratique. Véritable « coup d'Etat blanc », pour imposer la poursuite de l'austérité sauvage.

³Le FMI le reconnaît depuis 2012 Reza, Moghadam (ex-directeur du département européen entre 2011 et 2014, passé à la banque Morgan Stanley) propose d'effacer la moitié de la dette grecque.

Pour passer de 174% à 120%, cela fait 54 points de PIB en 6 ans (soit 9 points en moyenne par an). Pour passer de 180% à 120%, il faudrait la diminuer de 60 divisé par 5, soit 12 points de PIB par an. Strictement impossible. P. Khalfa cite une étude de *Natixis* (ce ne sont pas des « gauchistes ») qui dit que 9 points par an nécessitent un excédent budgétaire primaire de 6 à 9 points par an, ce que ni la Grèce ni aucun pays n'a réussi à atteindre durablement pendant 25 ans. **Et ceci, sans compter le fait que les excédents budgétaires en vue de rembourser la dette sont l'essence même d'une austérité sans fin.** Ce qui n'a pas empêché la Troïka d'imposer au gouvernement Samaras un excédent de 3% en 2015 et 4,5% en 2016⁴. Le maigre excédent budgétaire de 2014 ne permettra pas de rembourser les intérêts et les titres arrivés à maturité (de 21 à 30 milliards en 2015).

Qui détient aujourd'hui la dette grecque ? (environ 320 milliards)

La situation a changé depuis la restructuration de mars 2012.

LA GRÈCE RESTERA-T-ELLE DANS LA ZONE EURO?



AVANT: 57% de la dette étaient détenus par les investisseurs privés (banques, assurances...d'Allemagne, d'Italie, France, GB, Pays Bas).

AUJOURD'HUI l'essentiel est détenu par des créanciers publics (c'est surtout une question politique, plus qu'économique) :

- Les Etats européens (prêts bilatéraux grâce à des fonds levés sur les marchés financiers) : 53 milliards
- Le FESF (maintenant MES, depuis 2012) : 141,8
 milliards

■ Le FMI: 32 milliards

- La BCE (qui a racheté sur le marché secondaire des titres de la dette grecque) : 27
 milliards
- Les créanciers privés ne représentent plus que 44 milliards

P. Khalfa cite P. Artus (*Flash Natixis*, du 5/1/2015) qui reconnaît que l'effacement total de la dette « ne changerait pas significativement la solvabilité budgétaire des pays de la zone euro ».

Les Etats peuvent effacer les 53 milliards de prêts bilatéraux : ça ne pèsera pas sur leur dette, puisqu'ils sont déjà comptabilisés dans cette dernière.

- Surtout la BCE peut annuler (rayer d'un trait de plume) les 27,7 milliards qu'elle possède
- Elle peut aussi racheter aux Etats ou au FESF leurs titres, sans aucun risque économique (toute banque centrale peut se refinancer elle-même par création monétaire). Elle a d'ailleurs déjà racheté 217 milliards de titres publics de mai 2010 à début 2012, au titre du Securities Markets Program, sur le marché secondaire. Elle vient d'annoncer (politique de Quantitative Easing) qu'elle allait acheter 60 milliards d'euros de titres pas mois sur le marché secondaire de mars 2015 à septembre 2016 (en tout 1140 milliards). Dans ce cadre, elle peut racheter de la dette grecque, y compris au FESF. Mais elle a décidé de

⁴On va voir que c'est un enjeu essentiel de l'accord du 20 février et des négociations qui s'en suivent.

n'acheter que les titres publics les mieux notés (ce qui n'est évidemment pas le cas de la Grèce). Sauf si le pays se soumet à la purge sociale des « réformes structurelles », ce que Syriza refuse à juste titre. Donc rien pour la Grèce!

Conclusion : c'est politique. Soit la Grèce accepte les diktats de la Troïka et trahit ses électeurs, soit, si elle refuse, la BCE n'achète pas ses titres et la Grèce ne peut financer son programme simplement « humanitaire » et en même temps rembourser sa dette.

III) LE BRAS DE FER AVEC LA TROIKA A PARTIR DU 4/2/2015 ET L'ACCORD DU 20/2.

Tout commence par un coup de force d'une brutalité inouïe de la BCE le 4/2, qui dramatise la situation avant les trois rencontres avec l'Eurogoupe du 11/2, du 16/2 et du 20/2. Elle décide d'arrêter le refinancement normal des banques grecques au taux de 0,05% (avec comme garantie ou « collatéraux » le dépôt des obligations d'Etat grec).

Prétexte : sa réglementation l'oblige à refuser les titres mal notés par les agences de notation. Alors même qu'elle les acceptait allègrement sous Samaras.

Autre prétexte : la simple « présomption » qu'aucun accord ne pourra être trouvé avec le nouveau gouvernement concernant la restructuration de la dette. C'est une déclaration de guerre ouverte relevant d'une stratégie du chaos. Couper le robinet des liquidités c'est menacer les banques grecques de faillite et de *bank run*. Déjà entre décembre et février, 16 milliards de dépôt se sont envolés !⁵ K. Lapavitsas (économiste de gauche, élu député Syriza à la Vouli, quoique n'appartenant pas à ce parti) dit que juste avant l'accord du 20/2 « il ne manquait que quelques jours pour que les banques doivent fermer ».

Mais soufflant le chaud et le froid, la BCE maintient la procédure d'urgence ELA (*Emergency Liquidity Assurance*) : aide exceptionnelle mais à 1,95% au lieu de 0,05% qui doit être renouvelée chaque semaine et peut être coupée à tout moment. En plus, fin mars, la BCE a demandé aux banques grecques de ne plus acheter les bons du Trésor (*T-Bills*) émis par l'Etat! Elles n'ont plus de source de financement et risquent de se trouver en situation de cessation de paiement⁶.

Rappelons (cf. plus haut) que les banques grecques sont exclues du rachat des titres par la BCE, sauf à ce que le gouvernement capitule. En clair non seulement les banques grecques sont privées de liquidités, mais aussi l'Etat qui ne peut leur emprunter. Tout ceci relève d'une stratégie d'étranglement financier de l'UE pour faire capituler Syriza ou la forcer à quitter l'euro (car il est impossible juridiquement d'exclure la Grèce, dans le cadre des traités européens).

Ce que W. Schaüble évoque sous le néologisme de « *Grexident* » (contraction entre « Grexit » et « accident ») en mars (la Grèce en sera naturellement « seule responsable »).

⁵Sur les 5 derniers mois : 35 milliards (= 30% des dépôts)!

⁶Du coup Pékin achète 100 millions de *T-Bills* au gouvernement grec qui confirme la privatisation du Pirée au profit de la société chinoise Cosco.

Les trois réunions du 11, 16, 20 février.

Rappelons le mandat initial de Syriza pour le 11.

Il faut un nouveau « programme de transition » (« programme relai» ou « pont ») d'environ 4 mois. A la fin de cette période transitoire, le gouvernement grec présentera son programme de réformes et sa stratégie financière pour les 3 ou 4 années à venir et négociera l'annulation/restructuration de la dette.

Le programme ne doit, en aucun cas, être « l'extension » du programme précédent, rejeté par le peuple grec. Et même, pour bien marquer la rupture, la Grèce renonce aux versements restants du précédent programme (7,2 milliards). Voir la déclaration de Varoufakis (fanfaron ?) au *New York Times* du 29/1 : « les 7 milliards nous n'en voulons pas ». Il réclame simplement la possibilité de placer des bons du Trésor à court terme auprès des banques grecques (les *T-Bills*) au delà de la limite de 15 milliards fixée par la Troïka.

Mais comment faire face au coup de force de la BCE du 4/2 ?

Comment alors payer les 30 à 40 milliards de dette pour 2015 ?

D'où la petite modification à la réunion du 11/2. Varoufakis demande le maintien de l'aide prévue jusque fin août mais sans condition de réformes imposées ou de coupes budgétaires. Il demande l'abrogation des excédents primaires (4,5%), la restructuration de la dette et la négociation d'un nouvel accord. Ce que l'inénarrable Quatremer commente ainsi dans *Libération* du 10 mars : « Varoufakis exige de ses partenaires une reddition en rase campagne ». Pour cette europhile béat, il n'y a de volonté de « reddition » que du côté du mandat populaire de Syriza, c'est évident ! Dijsselbloem propose un compromis : le programme en cours sera prolongé mais le mémorandum qui liste les « réformes sera amendé » Schaüble fait retirer « amendé ». Coup de fil de Tsipras à Varoufakis : c'est non !

Le 11/2 c'était : l'extension du programme actuel ou rien ! Entre temps, Moscovici a négocié avec Varoufakis un projet d'accord pour le 16/2 que ce dernier a accepté.



- Il ne parlait plus « d'extension du programme » mais d'un accord de prêt sous condition de « réformes structurelles ». Tout le problème est là : si « réformes structurelles » signifie lutte contre la fraude fiscale et la corruption, réforme de l'Etat, etc Syriza peut y voir une ouverture pour l'acceptation du programme de Thessalonique. Mais si ce sont les exigences du mémorandum (excédents primaires, nouvelle baisse des retraites, augmentation de la TVA etc) c'est une duperie.
 - Il reconnaît la nécessité d'enrayer la crise humanitaire
 - Il reporte en juin la négociation sur les excédents

⁷Il fait écho à une déclaration de Varoufakis devant la Vouli le 9/2 : 30% des réformes des mémorandums seraient « toxiques » (ce qui en rend acceptable 70%).

budgétaires (les 4,5% de 2016) et la restructuration de la dette.

Or ce texte n'a jamais été présenté à la réunion du 16 ! A la place Dijsselbloem, sous la pression de Schaüble reconduit la position : terminer le mémorandum ou rien. Retour à « l'extension du programme ». Moscovici s'écrase, capitule, Varoufakis est prêt à « castagner ». Pas de résultat et renvoi au 20/2 avec ultimatum à Athènes.

Le 20/2. De fait Tsipras accepte « l'extension du programme » et non plus un « nouveau contrat ». Il s'agit d'obtenir l'application de la dernière phase du 2ème plan d'aide de 2012, à savoir la dernière tranche de prêt de 7,2 milliards. Le communiqué (en anglais) dit : financement débloqué « sur la base des conditions fixées dans le programme actuel ». MAIS « en faisant le meilleur usage possible de la flexibilité, qui sera examinée conjointement » par les Grecs et les « institutions » (= le nouveau nom politiquement correct de la Troïka !).

En clair, il y a un engagement de continuité avec les accords passés mais aussi des marges d'inflexion possible (la fameuse « flexibilité »). Ce que Varoufakis appelle des « degrés de liberté » consentis par les « institutions » qui maintiennent néanmoins leur contrôle sur toutes les décisions, puisque Athènes s'engage à ne prendre « aucune décision unilatérale » (il faudra en parler, en amont, avec l'ex-Troïka pour qu'elle valide).

Athènes, dans ces conditions, doit présenter les grandes lignes des réformes qu'elle envisage pour remanier le programme actuel (cf Varoufakis : il y a « 30% de réformes toxiques » incluses dans le mémorandum de 2012)⁸. Le gouvernement grec a jusqu'en avril pour négocier ces transformations. Ce que Varoufakis traduit : « nous allons devenir les auteurs, ou disons les coauteurs des réformes à venir » !!

Tout ceci, à l'évidence annonce une guerilla permanente, sous la menace de ne pas débloquer les 7,2 milliards ou de ne pas rouvrir les prêts aux banques grecques. D'ailleurs, maintenant (mardi 9 juin) on le sait, le marathon qui devait se terminer fin avril continue toujours : il n'y a toujours pas d'accord ni d'aide, malgré le fait que le gouvernement grec ait envoyé sa première liste de réformes le 24/2!

⁸D'où vient ce chiffre?

^{• 1}ère remarque. Yannis Millios dit à juste titre qu'il relève d'une « communication erratique ». Défi d'interprétation : pourquoi pas 32 ou 28 ? En plus, Tsipras n'a pas été élu en soutenant 70% du mémorandum

^{• 2}ème remarque. Le nouveau négociateur (qui a remplacé Varoufakis) avoue : tout le problème c'est que cette liste doit combiner « pour partie » les anciennes mesures et « pour partie » des mesures incluses dans le programme de Thessalonique. Prenons l'exemple de la 1ère liste de réformes grecque du 23/2

[•] Les mesures d'urgence sur la crise humanitaire sont validées mais « sans effet fiscal négatif » (= pas de coût budgétaire !)

[•] Sur la croissance : pas de nouveaux licenciements **mais** poursuite des privatisations et report de la hausse du salaire minimal et de la restauration des conventions collectives et ainsi de suite...

⁹Voir la fin de l'exposé.

Essai d'un bilan synthétique de l'accord du 20/2

1) Les concessions (= reculs par rapport au projet initial de Syriza) les plus importantes sont celles de Varoufakis et du gouvernement grec

- Interdiction de revenir unilatéralement sur les mesures imposées par la Troïka (TVA, salaire minimum, privatisations).
- Logique des mémorandums de 2010 et 2012 (rebaptisés « arrangements actuels ») maintenue : rembourser la dette et verser les intérêts aux dates prévues. Même si, après 4 mois on renégociera...
- L'excédent primaire pour 2016 reste à 4,5% (même si celui de 2015-3%- peut être renégocié, « flexibilité » oblige).
- La Troïka (rebaptisée « institutions ») décide toujours des financements accordés en fonction des « réformes » réalisées. Ce n'est plus dicter par courrier électronique les mesures à prendre mais la tutelle n'a pas disparu (exemple : les nombreux allers-retours entre Grèce et Eurogroupe le lundi 23/2, avant que le second n'accepte les propositions grecques le 24, montre que le contrôle a priori n 'a pas pris fin)¹⁰.
- La Grèce n'a obtenu que 4 mois d'aide supplémentaire et pas les 6 qu'elle demandait.
 Pourquoi ? En juillet-août elle devra rembourser 6,7 milliards à la BCE.
- La restructuration de la dette est omise.
- La hausse du salaire minimal (retour aux 751 euros) est reportée sine die : Varoufakis a déclaré qu'elle ne se ferait pas avant le terme du prêt de 4 mois.
- Les privatisations déjà réalisées ne seront pas remises en cause. Celles qui sont engagées se poursuivront « conformément à la loi » (= pas de procédure rapide, appels d'offre passés à la loupe...). Petit problème. P. Lazafanis (leader de la plate-forme de gauche et ministre de l'énergie) a promis de les stopper dans son secteur. Berlin très irrité : « il faut arrêter les signaux contradictoires »!

2) Concessions faites par l'Eurogroupe

- Passons sur les concessions linguistiques qui relèvent d'une simple tactique d'euphémisation (« institutions » et maintenant « club de Bruxelles »...)
- 4,1 milliards versés fin avril, si le plan de réformes est accepté (toujours la conditionnalité et le chantage)
- Acceptation de la réforme fiscale proposée par Syriza, qui n'avait jamais auparavant été une priorité ou une condition à « l'aide », par opposition à la TVA (passée de 19 à 23) et l'impôt foncier injuste (ENFIA).

PLAN DE SAUVETAGE DE LA GRÈCE
LE CERCLE VICIEUX



L'excédent primaire de 2015 (3%) pourra être renégocié mais pas un mot sur les 4,5% en 2016, impossibles à tenir même avec une cure d'austérité massive.

10

¹⁰S. Kouvelakis parle de « coup d'Etat européen soft »...C'est, à mon avis, sans doute ce qu'il y a de plus problématique : le gouvernement grec devra obtenir l'accord de l'UE pour chaque point de son programme.

- Les nouvelles coupes budgétaires et une nouvelle augmentation de la TVA ne sont plus évoquées.
- La BCE promet de refinancer les banques grecques (mais toujours sous condition)

Rajoutons, pour finir, que le rôle clé réside maintenant dans « l'évaluation des accords ». Les « institutions » évalueront les réformes proposées, ce qui constitue bien une surveillance-obstacle à la mise en oeuvre du programme de Thessalonique (même si Varoufakis en fait des tonnes sur le « on est désormais co-législateurs »).

D'autant que les « institutions » interprètent les réformes comme « équivalentes » aux conditions énoncées dans le programme précédent ; en clair, elles ne renoncent à rien ! Cf la lettre de M. Draghi à J. Dijsselbloem du 24 février : "nous notons que les engagements énoncés par les autorités grecques diffèrent des obligations existantes du plan dans certains domaines. Dans de tels cas, il devrait être évalué, lors de l'examen, si les mesures qui ne sont pas acceptées par les autorités grecques seront remplacées par des mesures de qualité égale ou supérieure dans la réalisation des objectifs du programme » !!

Naturellement, un tel accord a suscité débats et polémiques dans Syriza. Lesquels se sont reflétés au **comité central du 28/2 et 1/3**. L'amendement de la plate-forme de gauche rejetant l'accord comme "un compromis non souhaitable" a obtenu 41% des voix (55% contre et 4% d'abstentions ou de nuls).

Pour ma part, sans prendre parti et jouer les donneurs de leçon extérieurs, je ferai deux remarques.

Première remarque très personnelle : P. Laurent a salué l'accord "comme un succès pour Syriza". Langue de bois, à mon avis. Dans un discours du 22/2, Tsipras en a rajouté : "succès considérable", "c'est un accord-cadre qui crée un pont entre la période mémorandaire et notre propre plan de croissance. Il annule la pratique de l'austérité et les mécanismes de son application, par exemple les excédents primaires irréalistes". "C'est un étape décisive, laissant derrière nous l'austérité, les mémorandums et la Troïka" et "pour changer l'orientation de l'eurozone" (mazette !). La suite des événements démontrera que ce tableau idyllique est loin de la réalité.

Tout ceci a été développé au CC de Syriza du 28/2, sans manisfestement convaincre une très large majorité. On peut très bien admettre la thèse d'une "trêve et d'une retraite", inévitable dans les rapports de force (comme le soutient Y. Millios), voire même le paradoxe de notre camarade A. Cukier (défaite qui est le meilleur compromis possible) mais la maquiller en victoire, alors même qu'elle implique de renoncer en grande partie au programme de Thessalonique¹¹, c'est faire passer la communication avant la vérité.

Reste que (c'est heureux) les sondages en mars reconnaissaient que l'électorat et l'opinion publique pensent que le gouvernement a fait ce qu'il a pu, sans pour autant adhérer à sa rhétorique auto-justificatrice. En cas de nouvelles élections, Syriza obtiendrait 41,3% (20 points de plus que la Nouvelle Démocratie) soit 4,8 points de plus qu'en janvier 2015.

70% pensent que l'accord est "meilleur" ou "plutôt meilleur" que les précédents. Mais ces 70%

¹¹Au départ programme d'urgence, applicable de façon immédiate et indépendamment de l'issue des négociations.

sont corrigés par une indécision sur le problème : y-a-t-il continuité ou rupture avec l'avant ?

39%: "plutôt" ou "certainement" continuation des mémorandums.

31%: avis contraire Le reste: sans avis.

Le taux des options visant à durcir la stratégie du gouvernement face à l'ex-troïka montent mais 38% seulement sont pour la sortie de l'euro, 60% contre¹².

Deuxième remarque :

Il ne s'agit néanmoins pas d'une capitulation totale car il s'agit d'un programme transitoire jusqu'à fin juin, même pas assuré d'être véritablement appliqué. Le gouvernement grec n'a obtenu aucune garantie effective de financement. Et ensuite, les affrontements décisifs sont devant nous et le peuple grec : par exemple l'inévitable problème de la dette grecque, qui devra être réabordé de front. Il faut le dire rien n'est définitivement perdu et l'espace d'une confrontation politique reste ouvert.

IV) OU EN SOMMES NOUS ? ENTRE KOLOTOUBA (saut en arrière, par rapport à Thessalonique) ET RIXI (affrontement)

- A la suite du CC du 28/2 et 1/3, il y a eu une inflexion du gouvernement grec, afin de garder la main sur l'interprétation de l'accord. Ce qu'on pourrait appeler une **tactique de** "désobéissance contrôlée" (S. Kouvelakis) vis à vis de la tutelle européenne, qui est la forme du côté grec de ce que j'ai appelé une "guerrilla permanente" inévitable à la suite de l'accord du 22. Ce que J. Quatremer (*Libé*, 21 mars), toujours aussi stupide, qualifie de "stratégie de la tension" (de Syriza), en inversant allégrement les rôles : pour lui, la capitulation devrait être déjà définitivement acquise...
 - Dès les 1ers jours un vote à la Vouli établit que le droit du sol va remplacer le droit du sang. 200 000 enfants d'immigrés vont recevoir la nationalité grecque + la fermeture des centres de rétention. La Grèce ne sera plus la frontière répressive de "l'Europe forteresse"
 - 17 mars : Zoé Konstantopoulou, présidente de la Vouli, annonce la constitution d'une commission d'audit sur la dette publique grecque, coordonnée par Eric Toussaint pour en "déterminer l'éventuel caractère odieux, illégal ou illégitime". Signe fort

envoyé à la Troïka : le gouvernement est toujours déterminé à négocier au minimum une annulation partielle de la dette. Le débat annulation et/ou restructuration va devenir décisif¹³. La vraie échéance est le 30 juin : fin de l'ex-mémorandum. Va-t-on enfin en

GA FAIT UN PEU TIAL, MAIS CA VA PASSER

12

¹²Texte de S. Kouvelakis du 5 mars.

¹³Voir à ce sujet les propositions de Varoufakis conseillé par M. Pigasse, "banquier de gauche" de la banque Lazard, dans le *Financial Times* du 2 février. Proposition d'allègement plutôt que d'annulation que M. Sapin a récusée dans une "blague" faite à Varoufakis (rencontre du 1er février, *Libé* du 10 mars) qui lui exposait son " *haircut*" sur la dette. "Le *haircut* ça te va aussi mal qu'à moi" (sous entendu, les deux sont chauves !). Il s'agissait d'un *swap* (échange) des actuels titres de la dette contre 2 nouvelles sortes de titres.

[•] Ceux détenus par le FESF sont indexés sur la croissance (je rembourse si la croissance est supérieure à x%). Problème : à part ir

finir avec le mécanisme infernal de la dette : recevoir des prêts, conditionnés à une austérité sans fin, pour en rembourser d'autres ? La 1ère réunion a eu lieu le 4 avril. Il y a eu une seconde session du 4 au 7 mai et un rapport intermédiaire sera publié à la suite d'une troisième session du 15 au 18 juin.

- Le 18 mars la Vouli a fait voter sa première loi sur la crise humanitaire (électricité gratuite, aide au logement pour les plus démunis, interdiction de la saisie des résidences principales pour cause de dettes etc...). C'est une version revue à la baisse : le coût est de 300 millions au lieu des 1,8 milliards prévus initialement¹⁴. Détail intéressant : la mise en garde du directeur général des affaires économiques et financières de l'UE, chargé de la supervision "technique" des réformes en Grèce, Declan Costello. "Cette loi est une action unilatérale formellement interdite par l'accord de février".
- MAIS la "guerilla permanente" a accouché d'un résultat clair : l'accord du 20/2 n'a toujours pas à ce jour été finalisé, alors qu'il devait l'être au plus tard fin avril. Depuis 3,5 mois RIEN N'EST REGLÉ. Car le gouvernement maintient plusieurs "lignes rouges" (à ne pas franchir) que les "institutions" ne sont pas prêtes à accepter (conventions collectives, libéralisation du marché du tarvail, nouvelles coupes sur les pensions de retraite, salaire minimum à 780 euros etc..).

Le gouvernement grec a présenté au moins 3 listes de réformes, toujours non validées et n'a pas reçu la tranche des 7,2 milliards de prêt, alors que depuis août de l'année dernière il a remboursé 17,5 milliards -dont 7 milliards pour le gouvernement Tsipras¹⁵. C'est un feuilleton interminable : allers-retours incessants, réunions au sommet toujours "de la dernière chance", querre d'usure sans fin.

Dernier épisode (début juin) :

Le journal Les Echos du 2 juin, reprenant des informations du Wall Street Journal, nous informe que les créanciers sont enfin d'accord sur un plan à soumettre au gouvernement grec, en réponse au dernier plan grec de 45 pages proposé par Tsipras le 1er juin au soir. Contenu : on n'en sait rien, si ce n'est (dixit le WSJ) des demandes de réformes "dures" (retraites, droit du travail, TVA) et des mesures budgétaires "douloureuses" (excédent primaire).

D'où la rencontre du **mercredi 3 juin** Juncker-Tsipras. Tard dans la soirée, le plan des créanciers arrive. Tsipras le refuse et annonce une **session de la Vouli le vendredi 5 juin**. La veille (jeudi 4 juin) le gouvernement a annoncé (avec l'autorisation des créanciers) qu'il regrouperait en un seul versement le 30 juin les 4 tranches distinctes qu'il devait payer au FMI soit 1,6 milliards. S'agissant du texte des créanciers Tsipras dit à la Vouli : "aucun député ne peut voter en faveur de ces mesures", "ce n'est pas un accord d'intérêt mutuel mais une volonté d'humillier et de faire plier un peuple".

de quels taux on déclenche le remboursement ? Mais, actuellement, tout le monde comprend que la Grèce ne remboursera rien.

[•] Ceux détenus par la BCE sont transformés en obligations "perpétuelles" (elles portent intérêt mais ne peuvent être remboursées, ou alors dans 100 ou 150 ans). Problème : elles ont généralement un taux élevé. M. Pigasse évalue à 75 + 25 (= 100) l'allègement ainsi obtenu, sur les 329 milliards soit à peine 1/3 de la dette.

¹⁴A cause, évidemment, de l'exigence que les réformes, selon l'accord de février, n'aient "aucune incidence bud gétaire"...ce qui n'a pas empêché que le ministre de la défense, Panos Kammenos, vient de faire voter 500 millions pour rénover la flotte aérienne anti-sous-marins!

¹⁵Soit environ 10% du PIB.

Pour mieux montrer sa fermeté, il annonce un projet de loi imminent pour rétablir les conventions collectives (mesure qu'il avait mise entre parenthèses au cours des négociations). Pour autant, Tsipras parle toujours "d'un accord définitif", pour en finir avec les incertitudes et "les rumeurs" de Grexit et ce, "sans se fixer de limites dans le temps (il proposera "une dernière liste de propositions")!

On s'arrêtera là, provisoirement, et la conclusion est claire. Le cirque des négociations depuis l'accord de février prouve une seule chose : le fond de l'affaire est politique et non pas économique. Le but des "institutions" n'est pas de résoudre le problème de la dette : il est de mettre Syriza en échec, de le discréditer aux yeux de sa propre base, en l'obligeant à capituler et à se renier.

Une telle capitulation est destinée à montrer aux peuples d'Europe qu'aucune alternative n'est possible et que même un gouvernement de gauche radicale doit être "raisonnable". C'est la stratégie de la "parenthèse de gauche", partagée par tous, y compris la France. Il n'y a pas d'un côté les "méchants" allemands (caricature : Schaüble et son fanatisme "ordo-libéral") et de l'autre des alliés potentiels hésitants¹⁶.

Une réussite de Syriza serait ainsi la pire des catastrophes pour l'UE actuelle : les "institutions" l'ont parfaitement compris. Voir l'aveu d'un haut fonctionnaire européen qui vend la mèche dans le Financial Times : si Syriza gagne, "il n'y aura plus de réformes en Europe...", "ce sera la fête à Paris et à Rome aussi" (il aurait dû ajouter Madrid car ce serait un coup de main à Podemos, si les Grecs parvenaient à bousculer l'ordre de l'Europe austéritaire et libérale). En clair, pour éviter l'effet de contagion, il faut bafouer à tout prix le mandat populaire de Syriza!

La "capitulation" éventuelle de Syriza est appuyée, évidemment, par une offensive de l'opposition réactionnaire de la droite et des "centristes" en Grèce. A. Samaras (Nouvelle Démocratie) multiplie depuis juin les appels à l'union nationale et à "une grande coalition" (référence directe à la coalition CDU-SPD allemande).

Stravos Théodorakis (To Potami) avance l'objectif d'un gouvernement de coalition, traversant les clivages gauche-droite, qui serait le garant d'un compromis européen mettant fin aux exigences irréalistes. A la séance de la Vouli du 5 juin, Samaras a eu le culot de déclarer "vous n'avez pas négocié. Les créanciers vous demandent des efforts trois fois supérieurs à ce qu'ils nous demandaient et nous conduisent tout droit à un nouveau mémorandum" (faut le faire!).

Théodorakis accuse une partie de Syriza d'être anti-européenne : "à vous de clarifier votre position avec votre opposition interne". En clair : débarassez vous de la gauche de Syriza, pour ouvrir la voie d'un gouvernement d'union nationale.

Car, il est vrai, le dernier CC de Syriza du 23/24 mai a vu la plate-forme de gauche progresser encore : elle fait désormais 44% (75 voix pour son texte, 95 contre, 1 bulletin blanc et 20 abstentions). Les doutes sur la stratégie de négociation réduisent la majorité, de plus en plus courte. La plate-forme de gauche défendait l'impossibilité d'un "accord honorable" et la nécessité

¹⁶Parenthèse sur la France. Sapin (Le Monde, 29/30 mars): "Tsipras doit faire atterrir ses troupes et Syriza doit redescendre sur terre". Condensé politique de mépris pour le peuple (il doit atterrir sur ordre et est incapable de comprendre le sens de son vote) et déni absolu de toute exigence démocratique élémentaire. Quant à Syriza, "redescendre sur terre" signifie accepter in fine le TINA thatchérien ou la sentence de JC. Juncker ("il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens").

de préparer un plan B (suspension du service de la dette par un moratoire unilatéral et total, nationalisation des banques, contrôle des capitaux etc...).

On s'arrêtera là provisoirement, sans faire de pronostics, mais on concluera sur NOUS.

V) LA SOLIDARITE INTERNATIONALISTE

Chacun sait qu'il existe une "équation magique" de la victoire possible : elle combine la fermeté de Syriza, la mobilisation du peuple grec et la solidarité internationaliste. A commencer par celle de l'Europe. L'évidence, on l'a vu, c'est que l'échec ou la réussite de Syriza conditionne l'avenir de toutes les gauches radicales ou alternatives en Europe. Et la mobilisation en Grèce ne suffira pas si elle n'est pas accompagnée d'un mouvement de soutien résolu et multiforme dans le reste de l'Europe. Nos destins sont liés et nous ne pouvons pas rester des spectateurs passifs ou des commentateurs extérieurs.

C'est bien pourquoi nous disons avec Yorgos Mitralias : "tout faire pour que la Grèce ne soit pas laissée seule comme l'a été la République espagnole en 1936!".

Le CC de Syriza a lancé un appel en ce sens le 18 mai 2015.

Répondons : présents ! A Niort comme partout !

Jean-Louis Euvrard, le 12 juin 2015

